

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en **position d'élève fonctionnaire rémunéré** pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique javier.martinez@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.)

Si vous êtes présélectionné, le bureau des stages du MEAE (VISTAP) vous adresse un courriel vous indiquant la procédure à suivre.

Votre école transmet au MEAE votre dossier complet notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter.

En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

3 mois

Durée maximum :

5 mois

Date de début de stage souhaitée : 15/10/2024

Date de fin de stage souhaitée : 15/03/2025

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

Décalage possible en fonction des disponibilités de l'élève jusque 5 mois par rapport aux dates indiquées

Qualités personnelles requises :

Flexibilité et qualités relationnelles, ouverture d'esprit et sens de la communication.

Langues nécessaires : Espagnol

B2

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Utilisation quotidienne du français et de l'espagnol

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Stage sous la responsabilité du Conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC) / Directeur de l'Institut français d'Argentine.

Différentes missions seront confiées par le COCAC au stagiaire. Ces missions lui donneront accès à l'ensemble du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) / Institut français d'Argentine (IFA), offrant ainsi une vision globale de son fonctionnement.

Les missions pourront relever de la coopération culturelle et artistique, linguistique, universitaire, audiovisuelle ou relever de thématiques plus transversales (recherche de mécènes, communication, participation à l'organisation d'événements).

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service culturel

Coût de la vie :

Le coût de la vie en Argentine (nourriture, transports, etc) est d'environ 70% du coût de la vie à Paris.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Colocation possible, possibilités de location diversifiées

Vaccins, points particuliers de santé :

Néant

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Contexte inflationniste et existence de plusieurs taux de change.

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Oui

Non

Conditions d'obtention du visa :

La note verbale et la procédure de visa sont gérés par le Poste. Cette procédure est lancée une fois le stage accordé. Elle comporte notamment pour l'étudiant un rendez-vous à l'Ambassade d'Argentine à Paris.

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche